

**Innover pour les collégiens et lycéens décrocheurs : dispositifs-relais territorialisés
La Nouvelle Continuité Educative**

Bassin d'Education et de Formation du Pays de Sarreguemines - Bitche - Sarralbe (Moselle)

**Description de la situation 1 – Famille DURAND
Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)**

Le REAAP intervient dans un espace de « SILENCE » ou un espace « VACANT », là où il n'y a plus de réponse possible par l'institution, et avant la prise en charge par le tout médical ou le tout judiciaire.

Entre ces deux, il existe un « espace des possibles » où peuvent se rencontrer des parents en souffrance pour déposer, être écoutés et entendus dans leurs souffrances, par un alter ego, un autre parent.

Ces interventions, pour être efficaces, se doivent d'être strictement codifiées dans un protocole d'intervention.

Ce protocole est le suivant : quand un parent fait appel au REAAP, nous intervenons toujours en quatre temps. Les quatre temps sont une garantie de la continuité de notre présence auprès des parents et nous permettent d'intervenir à différents niveaux.

Travail en Quatre temps :

1. **Accueil** téléphonique ou physique à L'IA (inter association) ou à la permanence téléphonique (rendez-vous est fixé).
2. **Ecoute** des parents par d'autres parents (le prochain rendez-vous est fixé).
3. **Appui** des Parents par d'autres parents (le prochain rendez-vous est fixé, soit pour un suivi d'appui soit pour un accompagnement).
4. **Accompagnement** des Parents par une personne formée à l'accompagnement en entretien individuel ou en groupe de parole.

□

A l'issue de chaque étape et/ou de chaque rencontre, et pour en faire le bilan et préparer la suivante, le groupe du REAAP se réunit pour faire le point de ce qui est connu de sorte à travailler selon le modèle suivant, qui est un modèle de conduite des changements :

MODELE DE CONDUITE DES CHANGEMENTS

1. **Identification** de la situation et délimitation du « **lieu** » où nous souhaitons obtenir un **changement**

Exemples : parent/école, un parent/enfant, enfant/école, parent/drogue, ...). Le lieu étant une « Frontière-Contact » entre une personne, un groupe de personne et son environnement.

((autre(s) personne(s) ou institution).

L'intervention se fait sur le processus et non le contenu, parce que l'objectif est le processus. Nous n'avons aucune intentionnalité quant au but à atteindre.

2. Identification de l'action qui permet d'obtenir ce changement.

Jamais personne dans l'équipe n'est seul, ni pour l'identification de la frontière-contact, ni pour la détermination de l'action à entreprendre pour impulser un changement.

L'objectif est l'accompagnement de la famille en difficulté. Peu importe la nature de la difficulté. Cela peut être une simple difficulté de lecture des voies d'orientations scolaires.

Auquel cas, la réponse peut venir du Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

- N.B.** Nous intervenons sur le processus et non sur le contenu. Notre objectif est de provoquer un changement dont nous ignorons le contenu. Ce dernier appartient à la personne et est la conséquence de la rencontre entre deux personnes. Si nous connaissions d'avance la nature du changement, alors nous serions dans la manipulation.
Nous garantissons un changement ; il est la conséquence du travail et des rencontres.

PREMIERE SITUATION : MADAME DURAND

- Le professeur de mathématique estime qu'Arthur peut s'en sortir dans un cursus normal (50% de réussite en math).

Arthur a été pris en charge par le Centre Médico-Psychologique où le psychologue n'a pas jugé nécessaire de continuer le travail entamé. Selon le psychologue qui l'a suivi, Arthur n'a pas de problème.

Le jeune n'a plus du tout de contact avec son père qui a déménagé dans une ville très éloignée. Arthur lui a écrit, mais son père ne lui a pas répondu.

Madame D pense qu'un internat serait approprié parce que cela impliquerait une rupture avec elle.

Rendez-vous est pris pour un prochain entretien, après une réunion de l'équipe.

L'EQUIPE DU REAAP DECIDE DU

1. LIEU OU LE CHANGEMENT EST SOUHAITE

Nous voulons obtenir un changement entre Madame D et son fils Arthur.

2. LIEU DE L'INTERVENTION ET NATURE DE L'ACTION

Pour obtenir ce changement nous intervenons à la frontière-contact entre Madame D et le REAAP. L'action qui permet d'obtenir ce changement consiste à confirmer la mère dans son rôle d'autorité parentale, valider son parcours, l'écouter et l'entendre dans sa parole et sa souffrance de mère qui élève seule ses enfants, et se trouve en grande difficulté financière.

La rencontre se fait de parent à parent donc d'égal à égal.

Si Madame D est re-connue par toute une équipe au travers de la parole et la présence d'un membre de cette équipe, cela aura un effet sur elle, sur la relation à son fils et sur la relation de son fils à sa scolarité.

Si nous obtenons un changement à une frontière-contact, d'autres changements auront lieu à d'autres frontières-contact.

Nous proposons donc à Madame D différentes actions pour reprendre la maîtrise d'une situation qui lui échappe.

Les propositions sont faites par un parent qui transmet à Madame D le soutien de toute une équipe qui est à l'écoute de sa souffrance.

Troisième contact : APPUI

Nous proposons à Madame D :

- De rencontrer le chef d'établissement pour bénéficier du fonds social ;
- De prendre rendez-vous avec le CIO pour passer différents tests afin d'y voir plus clair concernant la dyslexie de son fils ;
- Nous confortons Madame D dans son rôle de chef de famille et lui proposons d'encadrer les devoirs de son fils ;
- Suggérons l'envoi d'une carte de Noël d'Arthur à son père.

Il est décidé au niveau de l'équipe de revoir la mère simplement pour lui confirmer notre appui dans ses démarches et décisions. Nous lui faisons confiance en tant qu'individu dans la prise de responsabilité des actes qu'elle pose.

Pour l'instant il n'est pas nécessaire de passer à une autre étape.

Quatrième contact : APPUI

La mère souligne une amélioration au niveau scolaire : meilleurs résultats, moins d'absentéisme, moins de problèmes de discipline.

Arthur est passé au CIO et ils attendent les résultats.

Arthur a envoyé une carte à son père. Ce dernier lui a laissé un message en le remerciant de son attention.

La mère et Arthur sont maintenant très proches avec beaucoup de complicité.

Madame D ne demande plus d'autres rendez-vous, mais nous lui proposons de nous contacter dès qu'elle en ressent le besoin.

Cinquième contact : APPUI

Nous reprenons contact par téléphone avec Madame D pour prendre de ses nouvelles et lui ainsi témoigner de notre soutien.

Elle nous apprend que :

- Les résultats scolaires de son fils se sont encore améliorés.
- Arthur est motivé car il a le projet d'intégrer une école d'arts dramatiques.
- Les tests du CIO n'ont pas révélé de problèmes de dyslexie.
- Arthur ne relève pas de la SEGPA.
- Madame D travaille en contrat renouvelable chaque mois. Elle a réussi à éponger ses dettes.

L'appui du REAAP a permis à Madame D de poser des actes et ainsi reprendre la maîtrise de sa vie. Arthur amorce, avec sa mère un processus vertueux là où s'était enclenché un dangereux cercle vicieux.